

LES 10 BONNES RAISONS DE CHOISIR LE PARTENARIAT MMA/GROUPEMENT TRANSFRONTALIER EUROPÉEN

1 Expertise

La connaissance du travailleur frontalier

▶ Dans le contrat complémentaire Santé MMA Frontaliers est incluse la cotisation d'adhésion au Groupement transfrontalier européen : la plus importante association de défense et de représentation des travailleurs frontaliers Suisse.

2 Adaptabilité

Un contrat qui s'adapte à vos besoins et à votre statut

▶ Depuis 50 ans, MMA et le Groupement transfrontalier européen ont mis en commun leur savoir-faire pour concevoir un contrat Santé qui répond aux besoins spécifiques des frontaliers et pour l'adapter aux évolutions de leur statut.

3 Accompagnement

Des démarches d'affiliation au régime obligatoire (CMU) facilitées

▶ Votre Agent MMA vous accompagne dans vos démarches auprès des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et vous apporte son conseil dans le choix de votre couverture complémentaire Santé.

4 Simplicité

Absence de questionnaire médical à la souscription

▶ Votre adhésion au contrat complémentaire santé n'est soumise à aucun questionnaire de santé, ni pour vous, ni pour vos ayants-droit.

5 Garanties spécifiques

Prise en charge de soins en Suisse

▶ Des garanties adaptées sont incluses dans votre contrat pour couvrir certains soins en Suisse : forfait optique, médecines douces et automédication.

6 Conseil qualifié

Des services uniques et indispensables à votre vie de travailleur frontalier

▶ Le Groupement transfrontalier européen met toute son expertise à votre disposition en vous délivrant un conseil qualifié : services Juridique, Fiscal et Social.

7 Sécurité

Une garantie Chômage complète grâce au partenariat

- ▶ Un accès au service Emploi du Groupement transfrontalier européen pour faciliter vos recherches.
- ▶ Une aide dans vos démarches d'inscription au chômage.
- ▶ Une exonération⁽¹⁾ des cotisations de votre contrat complémentaire santé en cas de chômage.

8 Ethique

Un engagement responsable et des actions communes

▶ Une commission constituée de frontaliers bénévoles, membres du Groupement transfrontalier européen, et de représentants de MMA se réunit tous les 2 mois pour suivre l'évolution de la couverture maladie des adhérents et rechercher une réponse à des dossiers « sensibles ».

9 Confiance

Solidité des partenaires

- ▶ Le Groupement transfrontalier européen est, depuis 1963, la 1^{ère} association de défense et de représentation des travailleurs frontaliers Suisse (36000 adhérents).
- ▶ MMA, au sein du Groupe Covéa, est un acteur d'assurance incontournable (1^{er} en assurance de biens, 4^{ème} en assurance Santé individuelle sur le marché Français).

Elle propose une couverture maladie spécifique Frontaliers Suisse depuis 1964.

10 Pérennité

Un partenariat "qui grandit depuis 50 ans"...

▶ Choisir MMA et le Groupement transfrontalier européen, c'est choisir la voie de l'expertise et de l'expérience : accompagnement, défense et protection sociale du frontalier.

(1) Remboursement de la cotisation d'assurance santé de l'assuré travailleur frontalier et celle de ses ayants droit assurés au contrat lorsque l'assuré frontalier est au chômage total indemnisé par Pôle Emploi, dans la limite de la garantie souscrite.